Revue d'Alsace

Revue d'Alsace

139 | 2013
L'Alsace et la Grande Guerre

« Le paradis tricolore »

Notes pour servir à l'histoire de l'administration militaire française dans les territoires occupés (Thann, Masevaux, Dannemarie) pendant la Première Guerre mondiale

"Three-coloured paradise". For the forwarding of the history of French military administration of the occupied territories (Thann, Masevaux, Dannemarie) during World War II

„ Das trikolore Paradies"

Jean-Luc Eichenlaub

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/alsace/1924
DOI : 10.4000/alsace.1924
ISSN : 2260-2941

Éditeur
Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée
Date de publication : 1 octobre 2013
Pagination : 55-62
ISSN : 0181-0448

Référence électronique
Jean-Luc Eichenlaub, « « Le paradis tricolore » », *Revue d'Alsace* [En ligne], 139 | 2013, mis en ligne le 01 octobre 2016, consulté le 20 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/alsace/1924 ; DOI : 10.4000/alsace.1924

Tous droits réservés

Jean-Luc EICHENLAUB

« Le paradis tricolore »

Notes pour servir à l'histoire de l'administration militaire française dans les territoires occupés (Thann, Masevaux, Dannemarie) pendant la Première Guerre mondiale [1]

Dès août 1914, les hautes vallées de la Thur (Thann, Saint-Amarin), de la Doller (Masevaux), de la Largue (Dannemarie) redeviennent françaises. Elles le restent pendant toute la guerre, administrées par les autorités militaires [2]. La plupart des histoires de l'Alsace n'y consacrent que peu de lignes [3]. Mais quelques sources, pour certaines encore peu exploitées, permettent d'en savoir plus sur cette Alsace française, dont Thann et Masevaux se disputent le titre de capitale. Les indications données ci-dessous seront principalement centrées sur la période antérieure au 1er juillet 1917 [4], moins étudiée, à l'occasion de la mise au point du répertoire des

1. *Le Paradis tricolore, Petites villes et villages de l'Alsace déjà délivrée. Un peu de texte et beaucoup d'images pour les petits enfants alliés, par l'oncle Hansi*, 1918.

2. D'abord l'état major de l'armée des Vosges jusqu'au 5 avril 1915, puis l'état major de la 7e armée du 7 avril 1915 au 30 juin 1917 sous l'autorité du Grand Quartier Général des armées du Nord et du Nord-Est. L'organisation postérieure a été étudiée par Joseph Schmauch dans sa thèse d'Ecole des chartes (2004) ; voir aussi son article dans *Boches ou tricolores. Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre* sous la dir. de Jean-Noël Grandhomme, p. 285-300.

3. Voir par exemple l'*Histoire de l'Alsace* sous la dir. de Philippe Dollinger, 1970, 2e éd. 1984, p. 461-468, ou la *Nouvelle histoire de l'Alsace* sous la dir. de Bernard Vogler, 2003, p. 242-244. Finalement, *L'Alsace, une histoire* sous la dir. de Bernard Vogler est plus complet (p. 166-167 et carte).

4. À compter du 1er juillet 1917, la mission militaire administrative fonctionne sous l'égide du service d'Alsace-Lorraine (voir les travaux de Joseph Schmauch cités note 2). La publication fondamentale (qui peut dans certains cas dispenser de recourir aux archives…) est : *Administration militaire de l'Alsace. Rapport sur l'organisation des territoires 1914-1916*, Thann, imprimerie Lefranc, 16 avril 1917 (achevé d'imprimer ; la rédaction a été achevée en janvier 1917) ; sera dorénavant cité Rapport.

archives correspondantes[5]. Publications contemporaines des événements, archives publiques et privées, dont de nombreuses photographies, méritent qu'on rappelle leur existence.

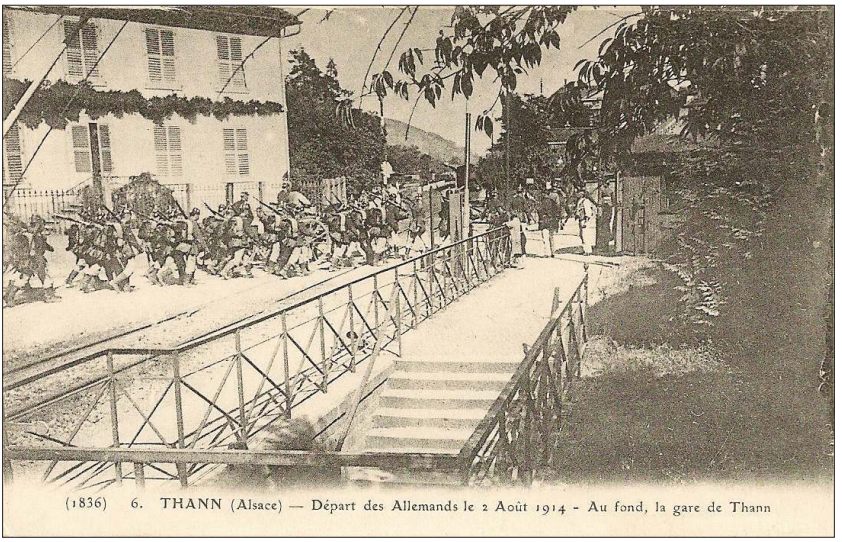
« Le Paradis tricolore »

L'album de Hansi[6] dédié à Jacques Preiss, député de Colmar « mort en martyr le 8 mars 1915 pour avoir trop aimé la France »[7], est consacré, comme son sous-titre l'indique, à l'Alsace déjà délivrée. Il s'ouvre par une préface qui reproduit la composition du jeune Louis Weizenacker de Wesserling (Alsace française) sur le sujet suivant : « Quels sont les changements que la guerre a apportés à notre village ? », analysée par Georges Bischoff[8].

Les images (beaucoup d'images, annonce Hansi) sont, dans l'ordre : la ville de Thann dessinée depuis les toits de la collégiale Saint-Thiébaut, de Kirchberg (p. 9), l'auberge de la Carpe (*Zum Karpfen*) à Dannemarie (p. 11), une petite fille de Massevaux (p. 13), deux vues de Saint-Cosme (p. 14 et 15). Suivent plusieurs vues de Massevaux[9] et de sa vallée – Niederbruck, Oderen et Seewen[10]. En page 31, la place du Marché à Thann et en page 35, Lauw. La dernière page montre, sortant des nuées, la cathédrale de Strasbourg surmontée du drapeau tricolore.

Le texte (un peu de texte, annonce Hansi) traite d'un pays heureux, « la toute petite partie de l'Alsace que nos troupes ont libérée au mois d'août 1914 » (p. 9). De Dannemarie à Massevaux, les enfants d'Alsace sont « gentils, bien élevés depuis qu'ils sont français » (p. 21). Aux grandes occasions, quand arrive un général ou un gros personnage de la République, dit l'auteur, « les petites filles revêtent le costume qui, à Paris, passe pour être le costume alsacien : c'est d'abord une sorte de grande cravate Lavallière perchée au haut de la tête puis une petite jupe très rouge et très courte et un petit tablier de dentelle encore plus court ». Au haut

5. Ces archives ont voyagé : jusqu'en 1939, elles ont été conservées en Alsace. Elles sont alors transférées aux Archives nationales à Paris, où elles sont intégrées dans la sous-série AJ 30 (cotes 1 à 90). En 1964, elles reviennent aux Archives départementales du Haut-Rhin. Leur classement (quelques éléments, particulièrement en provenance des archives départementales du Bas-Rhin, ont été rajoutés) a été achevé en 2012 par Dominique Dreyer, secrétaire de documentation aux Archives départementales du Haut-Rhin.
6. Hansi (1873-1951). Voir sa biographie par Benoît Bruant.
7. Jacques Preiss, voir notice dans le *NDBA*, 3045-3046 (Christian Baechler).
8. Bischoff (Georges)« 'Mon village' à l'heure des tranchées. Oncle Hansi, la Grande Guerre et les petits enfants », dans *Boches ou Tricolores, op. cit.*, p. 181-195, spécialement p. 193.
9. Toujours orthographié Massevaux.
10. Sewen.



du clocher des églises des villages des vallées de Masevaux et de Thann, on voit le drapeau tricolore flotter gaiement « et annoncer qu'il y a là un village heureux, français et libre » (p. 26). Vers la vallée de Munster, « les Poilus construisent de belles routes, des cantonnements, des abris » (*ibid.*).

La plaine d'Alsace, en revanche, est « un des plus malheureux (pays) qui soit au monde » (p. 34), mis en coupe réglée par les Allemands : « Les souffrances et les malédictions d'un peuple qui a souffert tout ce que l'on peut souffrir s'étendent sur cette plaine comme un de ces nuages mortels et empoisonnés inventés par leur chimie infernale… » (*ibid.*). L'album se termine sur une note optimiste : l'aviation française envoie des tracts [11] qui contiennent le message du président Wilson : « Il faut que l'injustice dont la Prusse s'est rendue coupable en 1871 soit réparée, afin que soit assurée la paix du monde » (p. 37). Le rêve devenu déjà réalité à Masevaux a donc vocation à s'étendre : « Nous verrons de nouveau (…) les enfants d'Alsace se donner la main et chanter comme autrefois les vieilles rondes où l'on parle du printemps, des cigognes et du bonheur de vivre sur cette terre d'Alsace, si belle quand elle est française et libre… » (p. 38).

Mais comment a été administré ce « paradis tricolore » ?

11. Hansi Tonnelat, À *travers les lignes ennemies*.

L'administration militaire de l'Alsace

L'Alsace occupée par l'armée française[12] comprend : le territoire de Thann – composé de tout ou partie des cantons de Thann, Saint-Amarin, Cernay, Masevaux, Munster[13] – et le territoire de Dannemarie – composé de tout ou partie des cantons d'Altkirch, Dannemarie, Hirsingue, Masevaux, Thann[14]. En tout 91 communes comptant 62 527 habitants[15].

L'administration militaire de l'Alsace a été mise en place en novembre 1914[16] et précisée le 25 décembre 1914[17]. Les commandements territoriaux coïncident, autant que faire se peut, avec les circonscriptions administratives allemandes ; le cercle de la Fecht, créé le 21 mai 1915, est rattaché au cercle de Thann à compter du 23 mars 1916. Le cercle de Dannemarie est organisé au 31 décembre 1914.

Le cercle de Thann[18] est administré par un capitaine[19] secondé par un lieutenant inspecteur des finances et un attaché à l'intendance, dans

12. Rapport, p. 46-49. Venant de Saint-Amarin après avoir passé le col de Bussang, les troupes françaises entrent à Thann le 7 août 1914. Les troupes allemandes quittent la ville le 14 août. Thann n'est qu'à 3 km des lignes.
13. Aspach-le-Haut, Bitschwiller, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Thann, Willer-sur-Thur, Vieux-Thann ; Altenbach, Fellering, Geishouse, Goldbach, Husseren-Wesserling, Kruth, Malmerspach, Mitzach, Mollau, Moosch, Oderen, Ranspach, Saint-Amarin, Storckensohn, Urbès, Wildenstein; Steinbach; Bourbach-le-Bas; Bourbach-le-Haut, Dolleren, Kirchberg, Lauw, Masevaux, Mortzwiller, Niederbruck, Oberbruck, Rimbach (près Masevaux), Sentheim, Sewen, Sickert, Wegscheid; Mittlach, Soultzeren, Metzeral, Sondernach.
14. Ballersdorf, Eglingen ; Altenach, Balschwiller, Bellemagny, Bréchaumont, Bretten, Buethwiller, Chavannes-sur-l'Etang, Dannemarie, Diefmatten, Elbach, Eteimbes, Falkwiller, Gildwiller, Gommersdorf, Guevenatten, Hagenbach, Hecken, Lutran, Magny, Manspach, Montreux-Jeune, Montreux-Vieux, Retzwiller, Romagny, Saint-Cosme, Sternenberg, Traubach-le-Bas, Traubach-le-Haut, Ueberkumen, Valdieu, Wolfersdorf ; Friesen, Fulleren, Hindlingen, Largitzen, Mertzen, Pfetterhouse, Saint-Ulrich, Seppois-le-Bas, Seppois-le Haut, Strueth, Ueberstrass ; Soppe-le-Bas, Soppe-le-Haut ; Guewenheim, Michelbach.
15. 43 communes avec 44 832 habitants pour le territoire de Thann, 48 communes avec 17 695 habitants pour le territoire de Dannemarie. Les chiffres de population ne sont qu'indicatifs, étant ceux des statistiques d'avant-guerre. Par ailleurs, en octobre 1916, les communes suivantes sont évacuées en totalité : Aspach-le-Haut, Vieux-Thann, Altenbach, Goldbach, Steinbach, Soultzeren, Metzeral, Sondernach, Eglingen, Hindlingen, Pfetterhouse, Seppois-le-Bas, Seppois-le-Haut, Michelbach (en tout 11 442 habitants). Thann, Uberstrass et Guewenheim sont évacuées partiellement.
16. Directives de Joffre du 23 novembre 1914, Rapport, p. 13-17.
17. Rapport, p. 17 sq.
18. Appelé aussi de Thann-Masevaux. Le cercle de Thann a deux annexes : Masevaux et Saint-Amarin. Voir Saint-Girons (Pierre), *La « Geste » de Thann. Thann ville du front (1914-1918), Thann ville de résistance (1940-1945)*, 1946. Le chant 1, *Thann ville du front 7 août 1914 - 11 novembre 1918*, p. 19-43 a été écrit en 1935.
19. Yves-Marie Heurtel, auditeur de 1re classe au Conseil d'État, à partir de juillet 1915 Pierre Saint-Girons, docteur en droit.

le civil auditeur au conseil d'État. Le cercle de Dannemarie[20] est confié à un ancien élève de Polytechnique, ancien membre du conseil d'État. Ces exemples pour simplement insister sur l'importance que l'armée accorde à l'administration de ces territoires.

« Le commandant en chef a prescrit de respecter, dans toute la mesure du possible, les traditions locales et les coutumes des populations alsaciennes, notamment en matière cultuelle, précise Joffre dans la note précitée du 25 décembre 1914[21]. Il va de soi que les solutions ainsi adoptées revêtent un caractère exclusivement provisoire : l'autorité militaire ne possède ni le temps ni les moyens de procéder à une étude approfondie des conditions de l'évolution vers notre régime administratif ou judiciaire des institutions alsaciennes ou de leur maintien total ou partiel, temporaire ou définitif. Ces questions ressortissent au Parlement et au gouvernement seuls.

Les instructions données sont destinées à permettre aux populations de vivre matériellement et administrativement dans l'état de guerre : elles constituent une réglementation de force majeure »[22]. Autrement dit, un régime d'exception.

Ces lignes sont dans le droit fil de la célèbre déclaration que Joffre fit à la mairie de Thann le 24 novembre 1914 :

> Notre retour est définitif ; vous êtes Français pour toujours. La France vous apporte, avec les libertés qu'elle a toujours représentées, le respect de ces libertés à vous, des libertés alsaciennes, de vos traditions, de vos convictions, de vos mœurs.
> Je suis la France, vous êtes l'Alsace, je vous apporte le baiser de la France.

Cette administration est réformée à partir du 1er juillet 1917, quand se met en place la mission militaire administrative en Alsace rattachée aux services centraux[23].

Les archives conservées aux Archives départementales du Haut-Rhin, dont l'histoire a été rapidement retracée par Laëtitia Brasseur-Wild, viennent (à la fin de 2012) d'être dotées d'un répertoire définitif dû à Dominique Dreyer, dont la structuration est la suivante, l'ensemble étant coté 16 AL 2 /1-303 :

1-26 : Grand Quartier Général des armées du Nord et du Nord-Est (1914-1917).

---

20. Voir les travaux de Burtschy (Bernard) et Heyer (Vincent), *1914-1918 Première guerre mondiale sur le front de la Largue*, 2001 et *Sur le front d'Altkirch à Dannemarie*, 2002. De Burtschy (Bernard), *1914-1918 la Grande Guerre sur le front du Jura aux Vosges*, 2008. Mais il y a peu sur le sujet qui nous intéresse ici.
21. Joffre est commandant en chef jusqu'au 28 décembre 1916.
22. Rapport, p. 20.
23. Dirigée par Jean-Henry de Witt-Guizot ; le service d'Alsace-Lorraine était dirigé par Laurent-Atthalin.



27-87 : Service d'Alsace-Lorraine au sous-secrétariat d'État l'Administration générale, puis au ministère de la Guerre et enfin au sous-secrétariat d'État à la Présidence du Conseil (1917-1918).

88-139 : État major de l'armée des Vosges puis de la 7e armée (1914-1917).

140-197 : Mission militaire administrative (1917-1918).

198-210 : Administrateur de la vallée de la Thur (1914-1918).

211-218 : Administrateur de la vallée de la Doller (1914-1918).

219-248 : Administrateur du territoire de Dannemarie (1915-1918).

249-301 : Administrateur du territoire de la Fecht (1915-1918).

302-303 : Ministère de l'Intérieur (1915-1918).

Ce sont, au sens le plus strict du terme, des archives administratives ; il n'y a dans le fonds ni carte géographique ni photographies.

L'apport des archives privées

Beaucoup de contemporains ont tenu un journal ou rassemblé dans un album des photographies de la vie quotidienne ou des cérémonies organisées à l'occasion de la venue de hauts responsables français ou

étrangers dans les territoires [24]. Plusieurs publications doivent être signalées ainsi qu'un album inédit.

Sur Thann et sa vallée

À part les chapitres correspondants de *La « Geste » de Thann*, déjà citée, et les chapitres des histoires de Thann de Joseph Baumann [25] et d'André Rohmer [26] (ce dernier met bien en valeur les livres d'or conservés dans les familles, illustrations à l'appui), voir :

Robischung (Marcel), *Journal de guerre de Joseph Waller, secteur de Thann (1914-1918)*, 1991.

Adrian (Roger), *Saint-Amarin 1914-1918*, 2003.

Binder (Maurice), *Les Cinq carnets d'Yvonne. Journal des années de guerre 1914-1918 à Wesserling*, 2009. Il s'agit d'Yvonne Stamm. Voir aussi le site Internet « Wesserling mémoire familiale Stamm, Binder » d'Olivier Le Roy qui présente 870 photographies pour les années 1915-1918 et 78 cartes postales.

On n'aura garde enfin d'oublier *Un regard sur la Grande Guerre, photographies inédites du soldat Marcel Felser*, avec préface et commentaire de Stéphane Audoin-Rouzeau, 2002, dont un chapitre (p. 158-169) est consacré à Thann.

Sur Masevaux et sa vallée

Ehret (Jean-Marie), Redhaber (Georges), Sutter (Bernard), Willmé (Daniel), *La Vallée de Masevaux 1914-1918*, 1997.

La reproduction d'un album de photographies de la famille Schlund est conservé aux Archives départementales du Haut-Rhin (22 Fi).

Publications, archives, photographies autant de sources (la liste n'est pas exhaustive) qui permettent de mieux saisir l'histoire particulière, pendant quatre ans, de près d'un quart de l'actuel département du Haut-Rhin.

---

24. Poincaré, président de la République, Victor-Emmanuel III roi d'Italie, Clemenceau, le prince de Connaught, Mgr Baudrillart, les généraux Joffre, Foch, Pétain, Franchet d'Espèrey, de Castelnau, Morgenthau ambassadeur des États-Unis ; les académiciens Maurice Barrès, Edmond Rostand, Henry Bordeaux, et le ministre de l'instruction publique Lafferre (voir Denis (Pierre), *La Guerre 1914-1918 en Alsace et dans les Vosges*, p. 52).
25. Baumann (Joseph), *Histoire de Thann*, p. 289-302.
26. Rohmer (André), *Thann*, p. 302-317.

Résumé

« Le Paradis tricolore ». Notes pour servir à l'histoire de l'administration militaire française dans les territoires occupés (Thann, Masevaux, Dannemarie) pendant la Première Guerre mondiale

Dès août 1914, les hautes vallées de la Thur, de la Doller et de la Largue redeviennent françaises (alors que le reste de l'Alsace reste allemand) et sont administrées pendant toute la guerre par les autorités militaires. Un album de Hansi (« Le paradis tricolore »), les archives des administrateurs militaires qui sont conservées aux Archives départementales du Haut-Rhin et viennent d'être classées, des archives privées, spécialement des photographies sont autant de sources à exploiter pour approcher cette histoire particulière.

Zusammenfassung

„ Das trikolore Paradies“

Ab August 1914 gehören die Hochtäler der Thur, der Doller und der Largue wieder zu Frankreich. (Das übrige Elsass gehört ist weiterhin deutsch). Verwaltet werden die drei Hochtäler während des gesamten Krieges vom Militär. Quellen, aus denen man Näheres über diese spezielle Geschichte erfahren kann, gibt es reichlich. Erwähnt seien ein Album von Hansi („das trikolore Paradies“) („trikolor“ steht für „blau, weiß, rot“, die Farben der französischen Fahne), die Archive der Verwalter aus dem Militär, die in den Archiven des Départements des Haut-Rhin aufbewahrt werden und vor kurzem neu geordnet worden sind, die privaten Archive und ganz besonders die vielen Fotos.

Summary

“Three-coloured paradise”. For the forwarding of the history of French military administration of the occupied territories (Thann, Masevaux, Dannemarie) during World War II

As early as August 1914 the upper sections of the Thur, the Doller and the Largue valleys became French again (contrary to the rest of Alsace, remaining German) and were administred by military authorities between 1914 and 1918. An album by Hansi (“The three-coloured paradise”), the archives of the military administrators that are kept in the recently filed archives department of the Haut-Rhin, private records, particularly photos, are precious sources for the study of this rather uncommon episode of history.